



LA TERRE A TOUTE NOTRE ATTENTION
ET PRENONS SOINS DE NOUS ET DES AUTRES


Wienerberger

INDUSTRIE LOCALE

ancrée sur le territoire français depuis 1995
favorisant l'économie circulaire



8 USINES



769 COLLABORATEURS

CA

202 CA (2021)

4

MARQUES

MUR

Porotherm

Briques isolantes
et accessoires
techniques

TOITURE

Aléonard
Koramic

Tuiles, accessoires
techniques et de bardage,
sous-toiture, isolation,
photovoltaïque

BARDAGE

Argeton

Bardage et brise
soleil en terre cuite

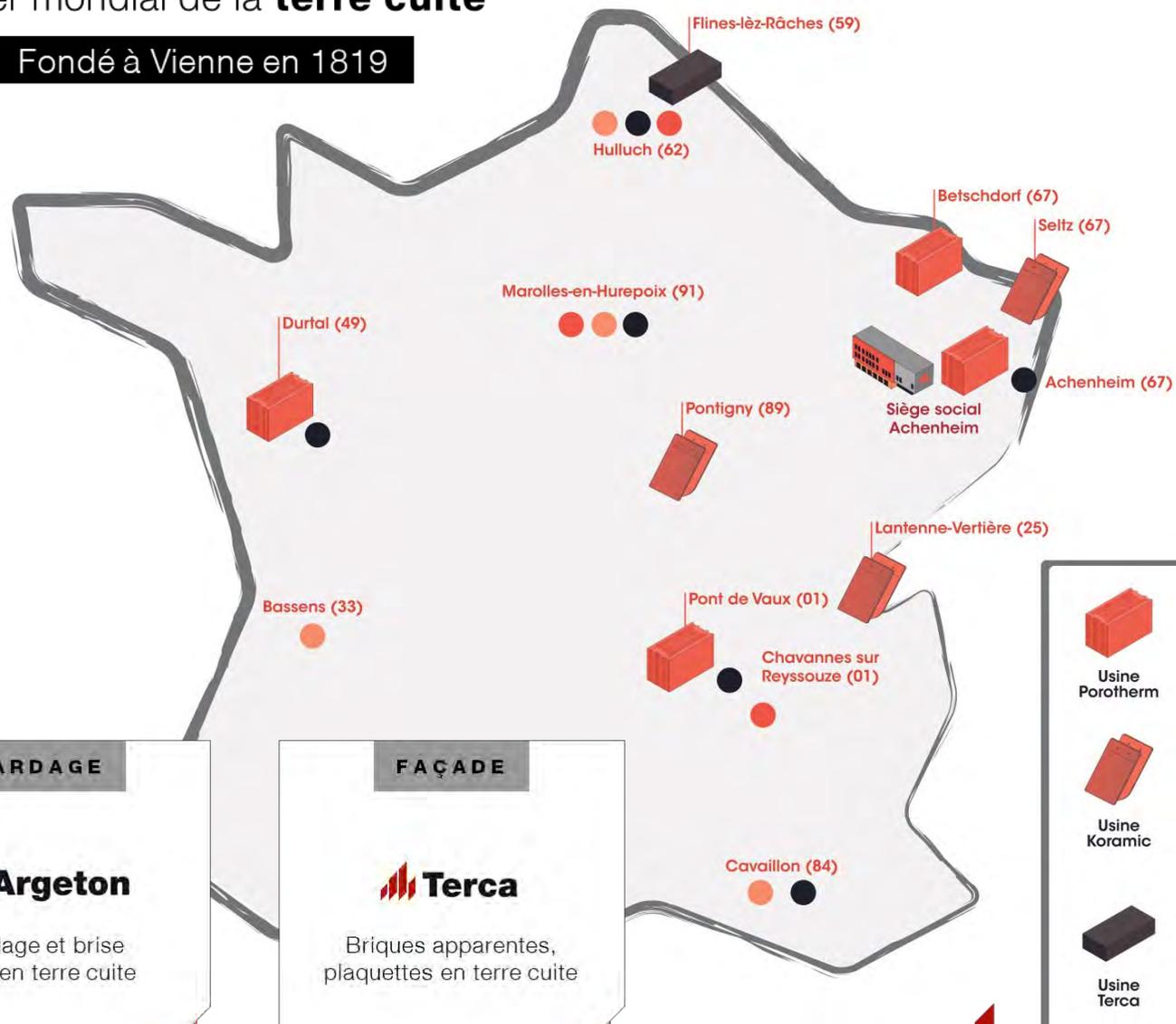
FAÇADE

Terca

Briques apparentes,
plaquettes en terre cuite

leader mondial de la **terre cuite**

Fondé à Vienne en 1819



Wienerberger



Présentation personnelle

Officier Chef de centre

Chef de groupe

Officier

Chef de groupe

SPV



BTS

Electrotechnique

Mastère spécialisé management des risques industriels

Cesi Le Mans 2016-2017



ARCADRE Manager industriel

Cesi Nancy 2005-2006



Depuis 2021 Responsable national santé sécurité groupe



2020 à 2021 Responsable HSE Schmidt Groupe



2017 à 2020 Responsable santé sécurité



2008 à 2017 Responsable maintenance et sécurité Durtal (49)



2004-2008 Responsable maintenance ALCOA Merxheim (68)

1994 - 2004 Technicien de maintenance Automaticien Briqueterie Pont d'Aspach (68)

INTERVENTIONS MAINTENANCE = RISQUES



Electrique



Chimique



Chaleur



chute



Hydraulique



Chute
d'objet



Mecanique



Pneumatique



Pression



Tension



Espaces
confinés



Incendie
explosion

INTERVENTIONS MAINTENANCE = LES CONSEQUENCES



Romania (December 2014)

Employé pris au piège et retrouvé mort dans une tremie.



Hungary (May 2014)

Employé écrasé mortellement sous une machine à sertir



Austria (January 2016)

Employé écrasé mortellement sous une pince de manut



Pologne (juillet 2021)

Employé mortellement blessé alors qu'il effectuait une intervention au sein d'une presse



Romania (January 2017)

Opérateur écrasé mortellement en entrant dans une machine en fonctionnement



Germany (May 2018)

Employé écrasé mortellement sous une machine



Slovaquie (Septembre 2020)

Employé écrasé mortellement sous une pince de manut

INTERVENTIONS MAINTENANCE = LES CONSEQUENCES



**Achenheim
(Nov 2017)**

Pied coincé par le
transbordeur en marche



**Flines les Râches
(Fév 2018)**

Employé blessé au bras
par la remise en marche
d'un convoyeur

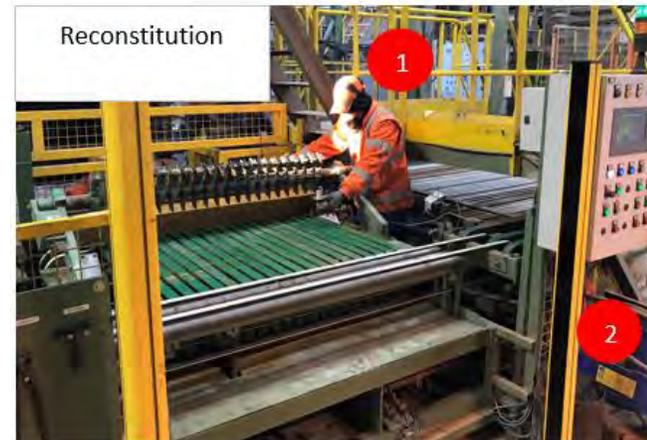


Seltz (Juin 2019)
Presqu'accident
potentiellement mortel

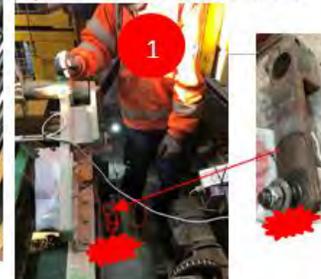


Durtal (Sept 2020)
ATAA main écrasée par la
volute

Flines (Dec 2020)
ATSA potentiellement
grave

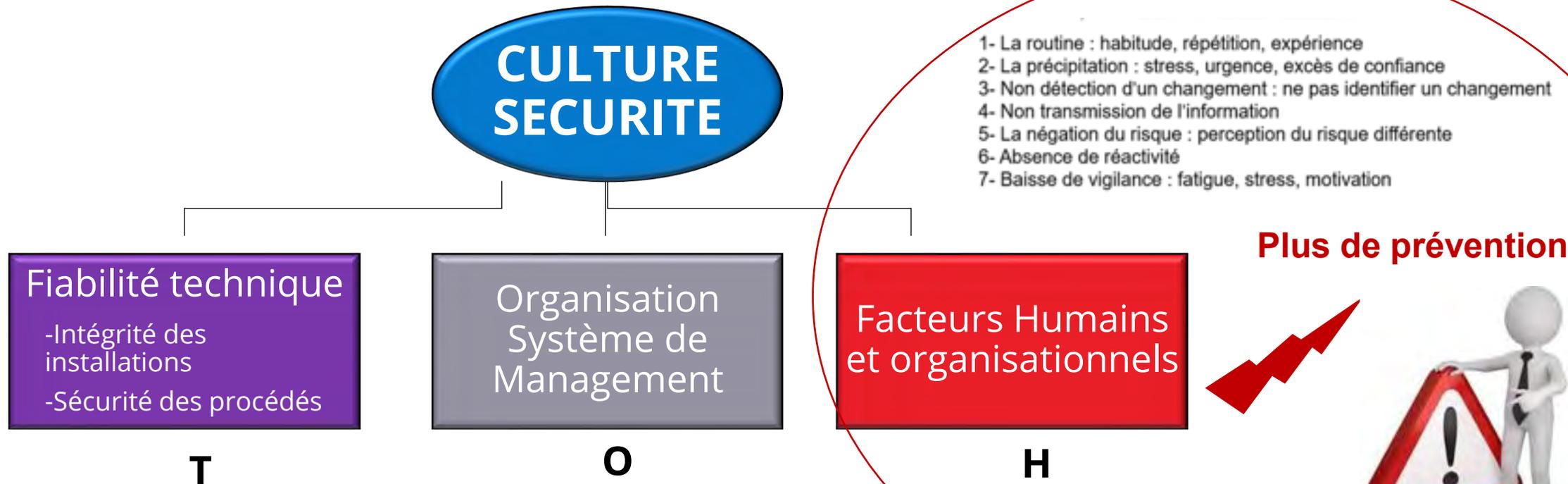


- 1: Victime
 - 2: Vigie à la Barrière immatérielle
 - 3: Opérateur au pupitre de commande
-  : Ecrasement du petit orteil
par un axe servant aux autres





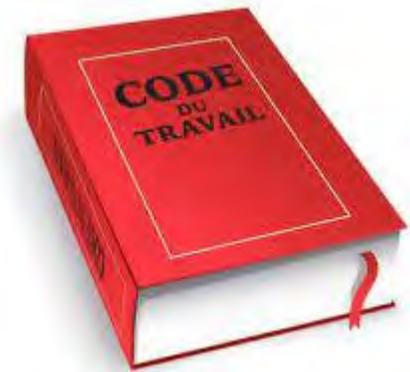
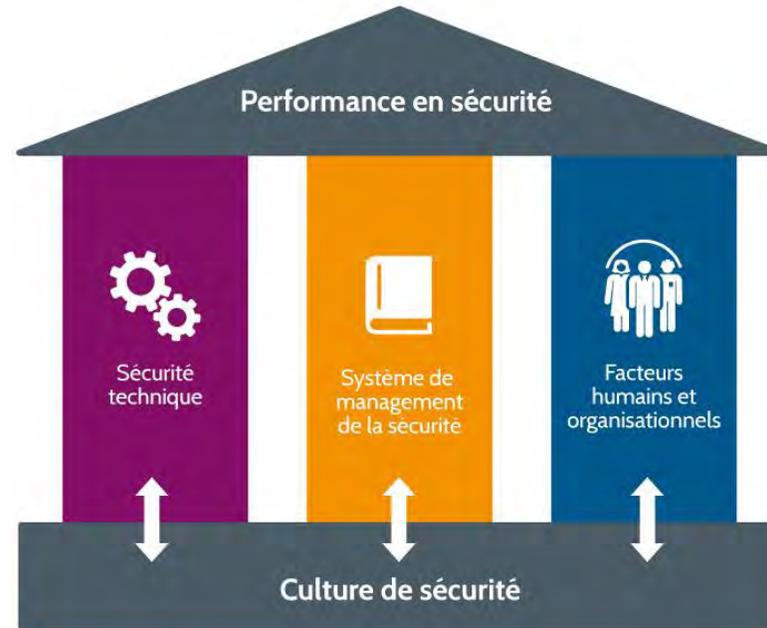
Le REX des derniers accidents industriels a montré que les progrès en matière de sécurité atteignent aujourd'hui une limite si l'on s'en tient aux seuls progrès des mesures techniques, ou des systèmes de management. Les **Facteurs Humains et Organisationnels** de l'entreprise tiennent une place prépondérante en matière de sécurité.



Plus de prévention



9 principes
généraux de la
prévention



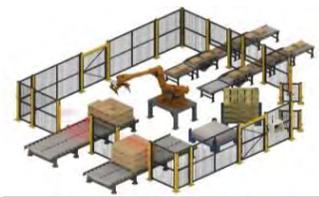
“AUCUNE TÂCHE PEUT IMPORTE
L'IMPORTANT NE JUSTIFIE UNE
PRISE DE RISQUE”



QUELLE MESURES DE PREVENTION ?



LOTOTO
(LOCK-OUT, TAG-OUT, TRY-OUT)



MACHINERIE
LES NORMES DE SÉCURITÉ



LEADERSHIP
ACTIF ET VISIBLE
>>MENER<<



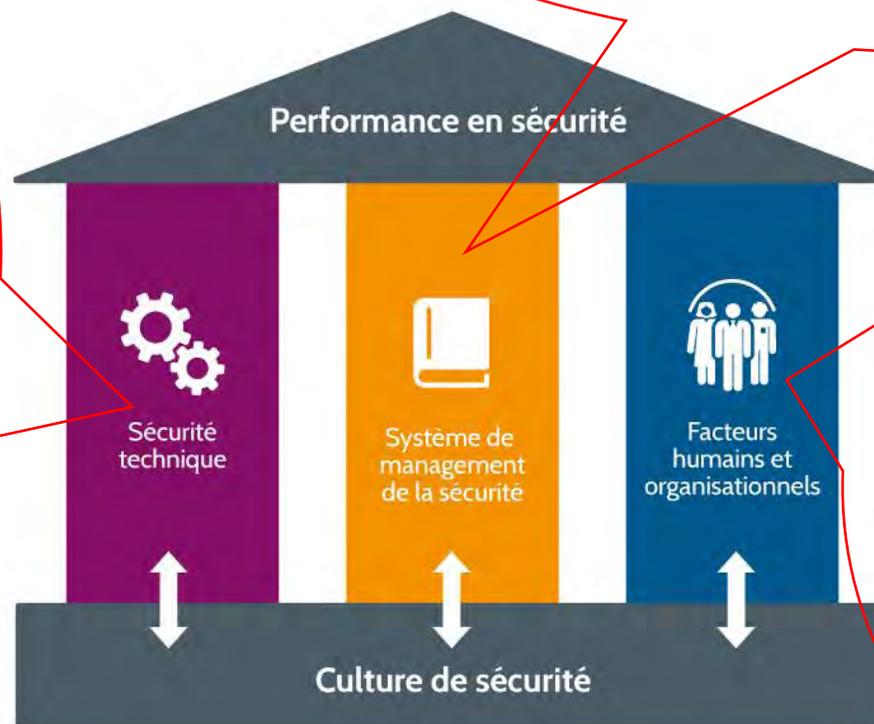
CULTURE
SECURITE
>>ENGAGER<<



SYSTÈME
SECURITE
>> INTÉGRER <<



CONFORMITE
SECURITE
>>INSPIRER<<



Fiche de
sécurité au
poste



ADT

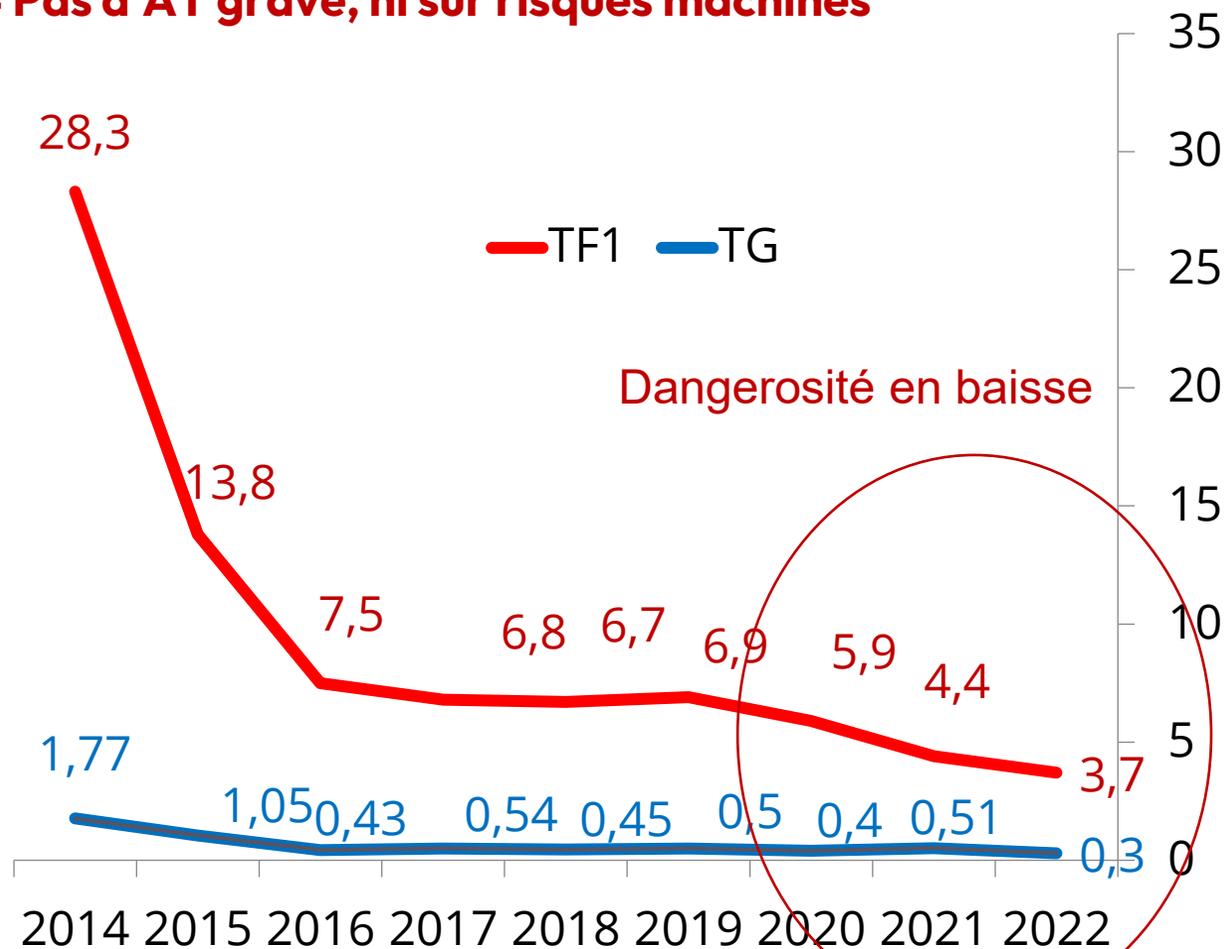


Mise en sécurité
opérationnelle

LES RESULTATS CHIFFRES



2022 = Pas d'AT grave, ni sur risques machines

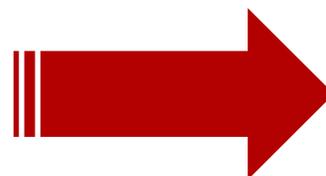




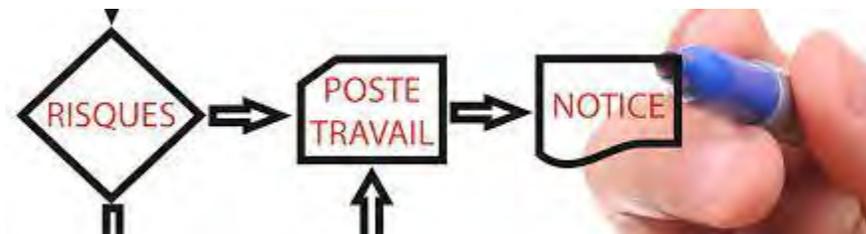
La formation des salariés par l'employeur est obligatoire dans le cadre des principes suivants : permettre aux salariés de s'adapter à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations



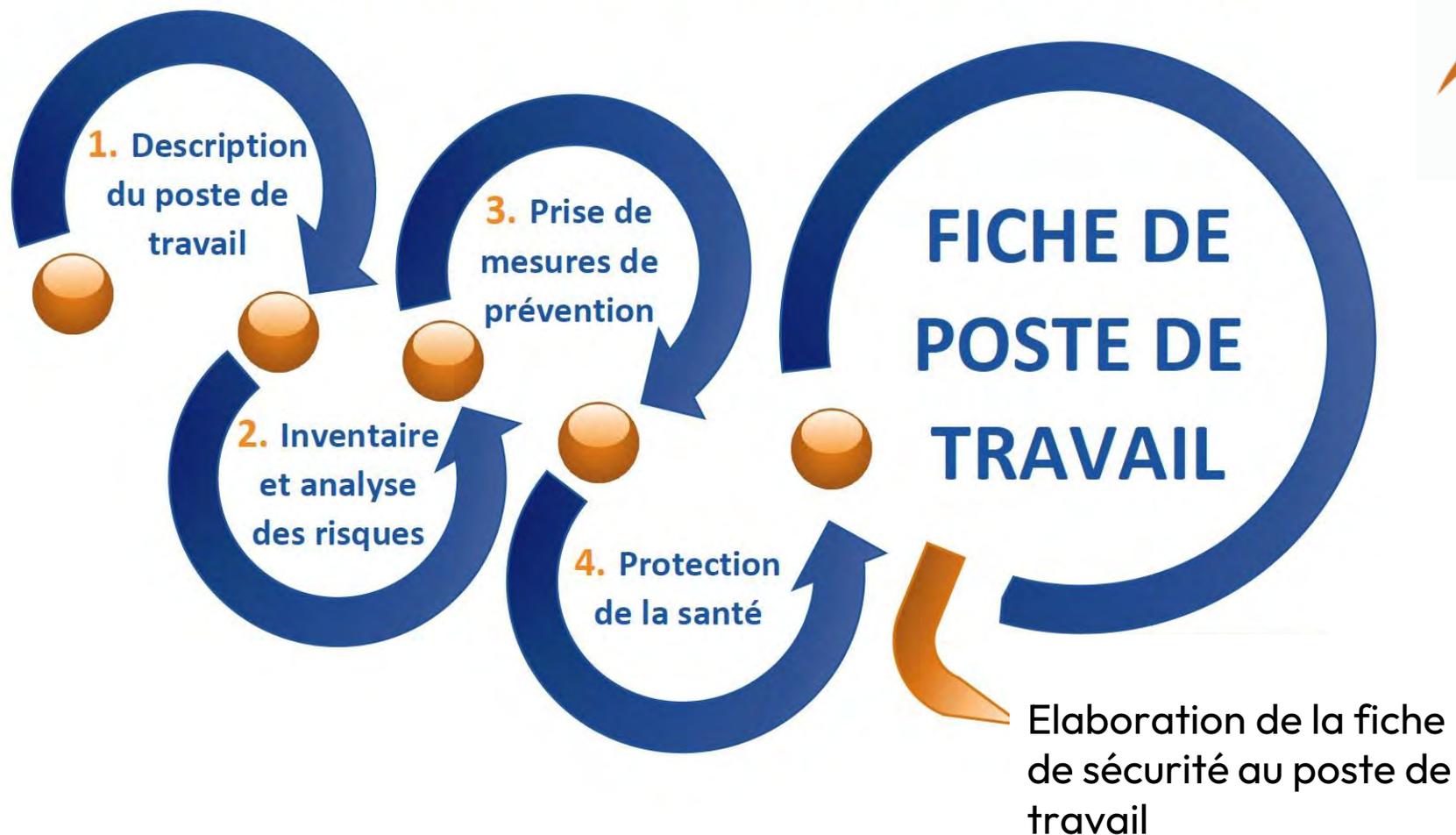
Accueil sécurité général digitalisé



Accueil sécurité au poste de travail



La fiche de poste de travail résulte de l'analyse des risques



ED 126



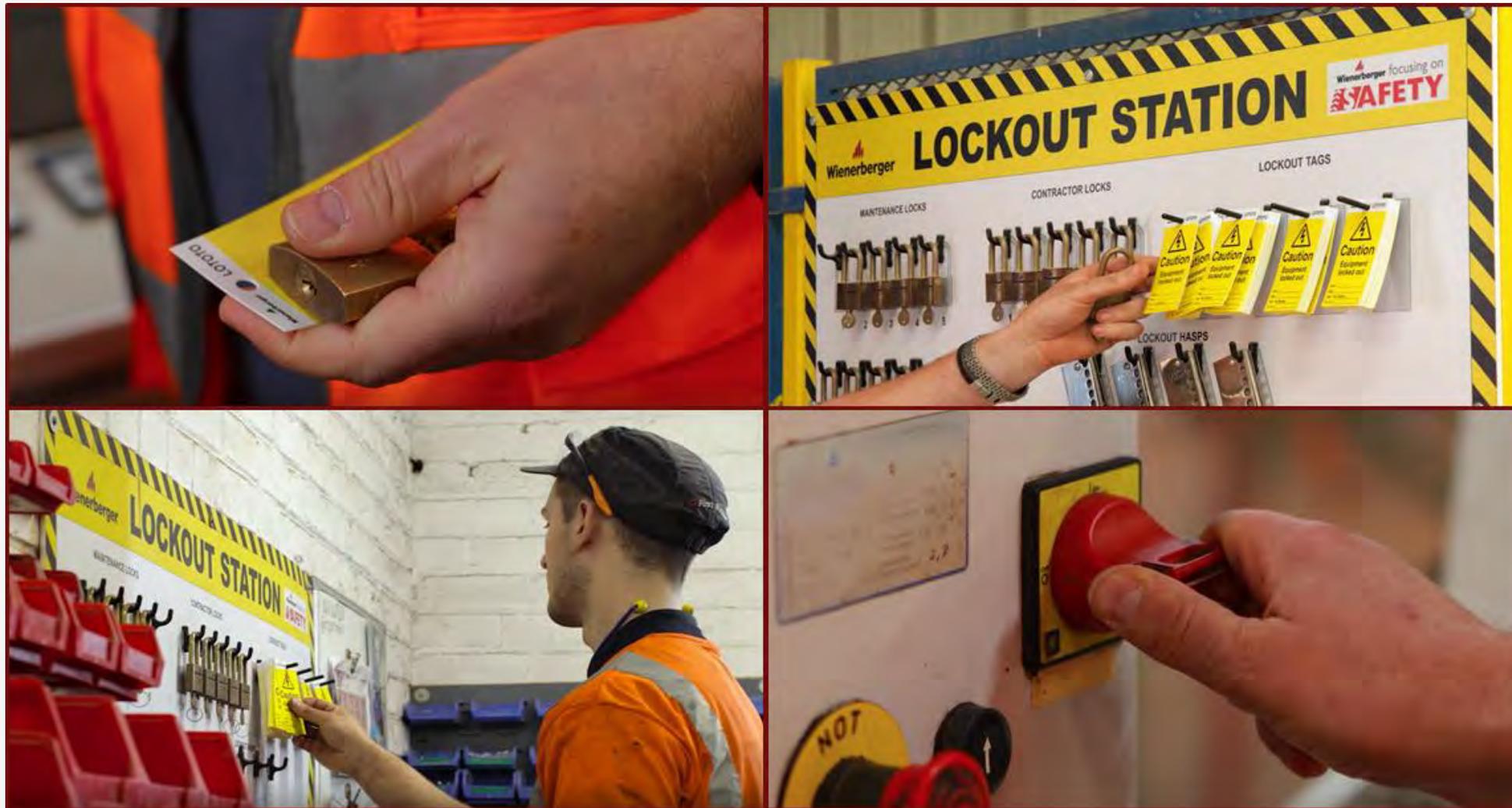
FICHE DE SECURITE AU POSTE



- Tâche exposant l'opérateur à un risque
- Risques / Dangers
- Mesures de prévention

MISE EN SECURITE	<p>Intervention dans une zone automatisée sans intervention sur un composant de la machine</p> <p>Ex : J'interviens sur un produit, je remets en place une latte, je fais un contrôle ...</p>	<p>Ecrasements, douleurs, coincement, sectionnement (intervention machine), chute d'objets</p> <p>Ecrasements, douleurs, coincement, sectionnement (intervention machine), chute d'objets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des risques a été faite par un chargé de consignation • Je suis formé et je suis habilité • Je pose systématiquement mon cadenas sur la porte d'accès ou sur le dispositif de sécurité, ou je récupère le badge de sécurité. • Je vérifié la zone en sortant • En cas de doute j'appelle mon responsable • Je ne me précipite pas, et je réfléchis avant d'agir • Je déplace les pinces ou robots pour me sécuriser avant d'intervenir si besoin. • Je ne me positionne pas sous une charge.
CONSIGNATION	<p>Intervention sur un composant de la machine</p>	<p>Ecrasements, douleurs, coincement, sectionnement (intervention machine), chute d'objets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des risques a été faite par un chargé de consignation • <u>Je suis formé et je suis habilité</u> • Je pose systématiquement mon cadenas sur le ou les dispositifs de coupure • Je respecte les 7 étapes de la consignation et je notifie l'attestation de consignation dans le cas d'une consignation complexe • Je vérifié la zone en sortant • En cas de doute j'appelle mon responsable ou un chargé de consignation • Je ne me précipite pas, et je réfléchis avant d'agir • Je déplace les pinces ou robots pour sécuriser l'intervention si besoin. • Je ne me positionne pas sous une charge.

PROCESSUS DE MISE EN SECURITE



Mise en sécurité des intervenants

Analyse de risques
Choix des processus de mise en sécurité


LOTOTO Complexe
Isolation Renforcée
par la consignation
des énergies


LOTOTO Simple
Isolation Simple
par la condamnation
des énergies

Mesures compensatoires
si besoin

Interventions Ordinaires
Neutralisation
des énergies
par les commandes

Dispositions
spécifiques aux
opérations en
présence des
énergies

Mesures
compensatoires
obligatoires

Application de la démarche de cadenassage 

**ADT ou MOS + attestation
de consignation**
**Suppression de Risque
Séparation**

**Analyse des risques ou
ADT + FSP ou MOS**
**Risques faible
Isolation**

Analyse des risques + FSP
**Risques faibles
EN 13849**

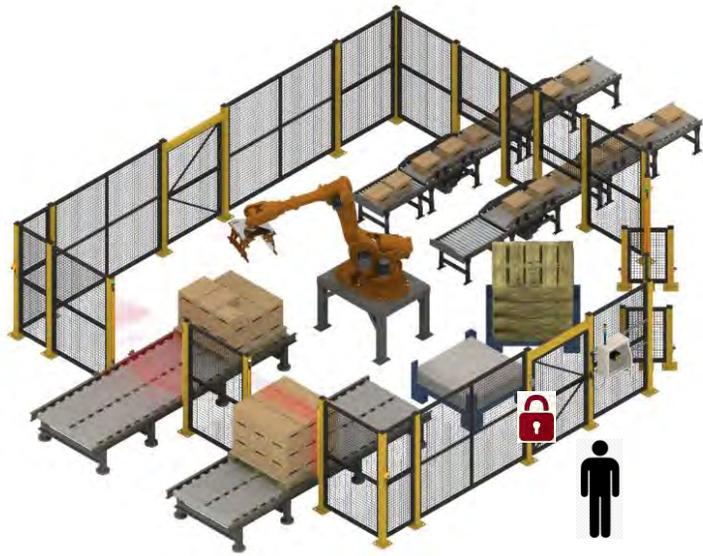
ADT
**Risques faibles
ADT**



Application de la démarche de cadenassage



Interventions Ordinaires



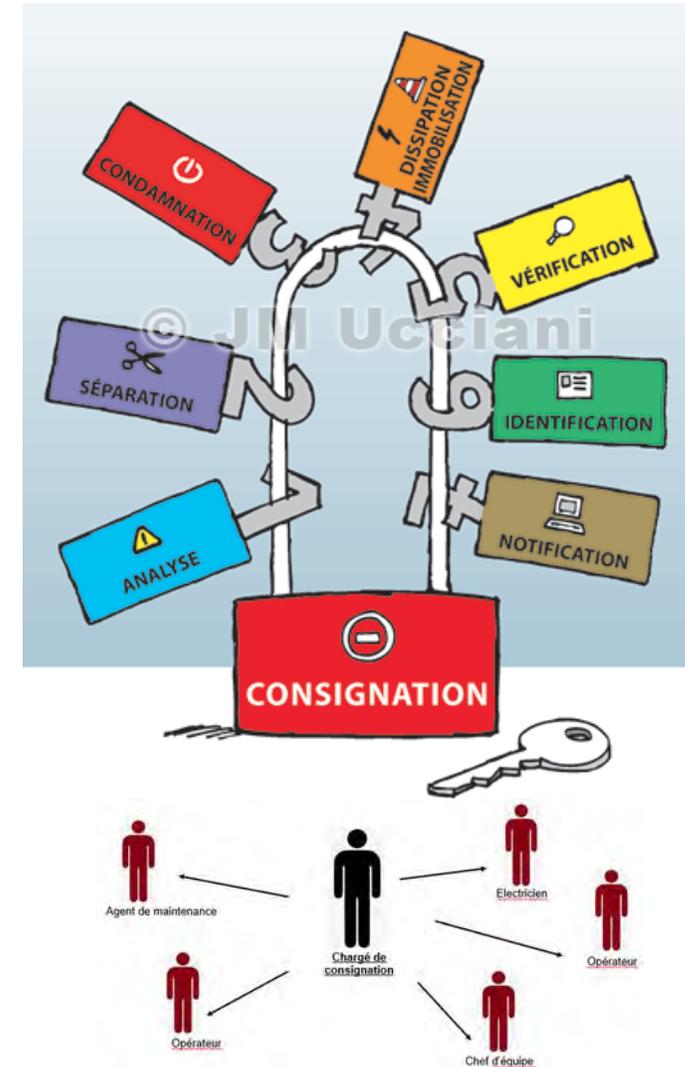
Pas de travaux sur les composants

Condamnation simple



Travaux sur les composants / opérations de maintenance

Consignation toutes énergies



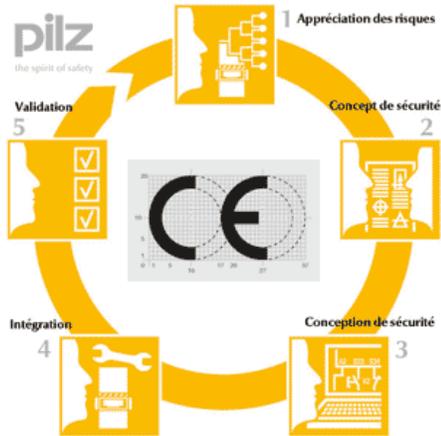
MAIS C'EST AUSSI



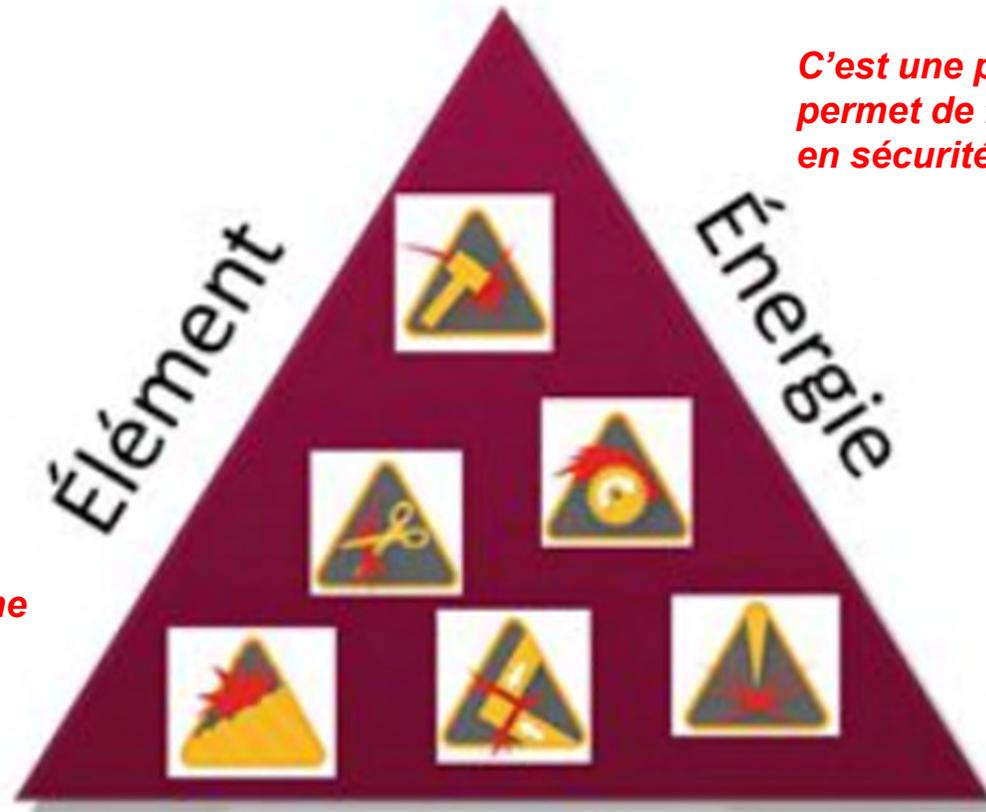
« Avant toute intervention,,
il faut faire une **Analyse des risques**



COMMENT AGIR



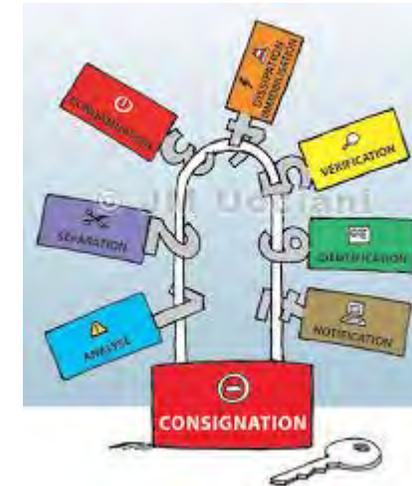
La machine dispose de protections
La machine est conforme et en bon état



Je suis formé, j'organise mon travail, j'utilise les docs techniques
Je respecte les procédures et modes opératoires

Je CONSIGNE toutes les énergies présentes

C'est une procédure qui permet de figer un équipement en sécurité



Le triangle de l'accident sur intervention machine

Si les 3 éléments sont réunis je peux potentiellement avoir un accident

Pour éviter un AT il faut maîtriser les 3 cotés du triangle



- ✓ La **Maintenance** bien sûr
- ✓ Mais aussi la **Production**
- ✓ Les **Entreprises Extérieures**

- ✓ Sur le **Terrain**
- ✓ **Sur le lieu d'intervention**

- ✓ En rédigeant une **ADT**
- ✓ **A plusieurs car 1 seul évaluateur, ce n'est pas suffisant car l'intervenant peut avoir oublié un risque ou l'avoir incorrectement apprécié**

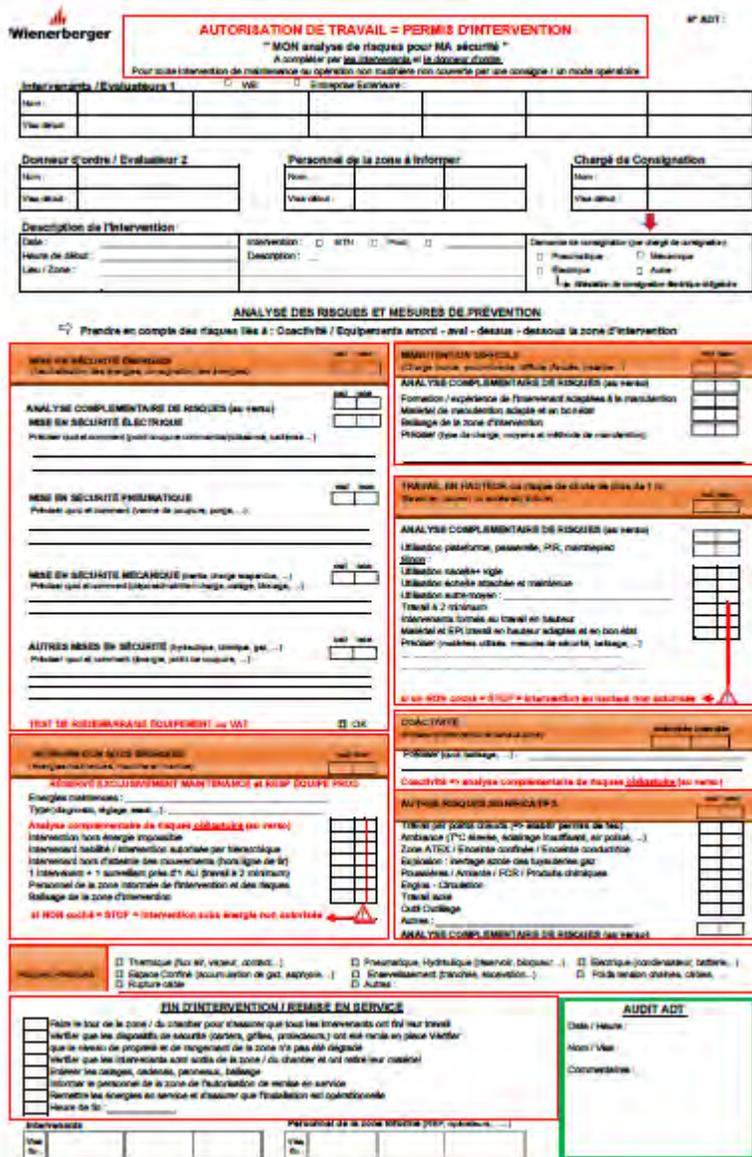
Qui? Où? Comment?
Quoi? Quand? Pourquoi?

Pour sécuriser tout type d'intervention.

- ✓ **Se questionner sur les risques** de l'intervention
- ✓ **Réfléchir à la meilleure façon de faire** en sécurité en tenant compte des autres personnes et des autres activités dans la zone

- ✓ **Intervention de dépannage et de maintenance = ADT**
- ✓ **Opération non routinière**
- ✓ **L'ADT est obligatoire dès qu'une intervention sort du fonctionnement normal**

L'AUTORISATION DE TRAVAIL



1

Au RECTO

:

Description de l'intervention

2

Analyse des risques et mesures de prévention (en suivant une checklist, ou une analyse des risques au verso)

3

Checklist de fin d'intervention

L'AUTORISATION DE TRAVAIL

Autorisation de travail = permis d'intervention Analyse complémentaire des risques o Détail des risques et mesures de sécurité relatives à des phases de l'activité (mode opératoire, avenant plan de prévention, coactivité, précision sur d'autres risques significatifs) o Complément d'évaluation en cas de modification de l'intervention ou des risques initialement identifiés			
Observations / Commentaires / Suggestions liées à l'intervention			
Dessins / Schémas			
Titre ou phase d'activité	Risque	Mesure de prévention / Consigne / Mode opératoire	Responsable

Au VERSO

À utiliser pour :

1

Détailler les risques et les mesures de sécurité relatives à des phases d'activités de l'intervention

(mode opératoire, avenant Plan de Prévention, coactivité, précision sur autres risques significatifs ,...)

2

Compléter l'évaluation en cas de **modification** de l'intervention ou des risques initialement identifiés

 **AUTORISATION DE TRAVAIL = PERMIS D'INTERVENTION**
" MON analyse de risques pour MA sécurité "
A compléter par les intervenants et le donneur d'ordre.
Pour toute intervention de maintenance ou opération non routinière non couverte par une consigne / un mode opératoire

N° ADT :

Intervenants /Evalueurs 1 WB Entreprise Extérieure :

Nom :						
Visa début :						

Donneur d'ordre / Evalueur 2

Nom :	
Visa début :	

Personnel de la zone à informer

Nom :		
Visa début :		

Chargé de Consignation

Nom :	
Visa début :	

Description de l'intervention

Date :		Intervention : <input type="checkbox"/> MTN <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> ...	Demande de consignation (par chargé de consignation): <input type="checkbox"/> Pneumatique <input type="checkbox"/> Mécanique <input type="checkbox"/> Électrique <input type="checkbox"/> Autre : ↳ Attestation de consignation électrique obligatoire
Heure de début :		Description : ...	
Lieu / Zone :			



Pourquoi est-ce important d'informer
le personnel de la zone ?

- ✓ Pour informer du **transfert de propriété** de la zone : Producteur => Intervenant
- ✓ Pour informer des **risques** de l'intervention et **se coordonner** avec le personnel sur zone : chacun sait ce que l'autre fait, ce qu'il peut faire et ne pas faire

L'AUTORISATION DE TRAVAIL

 **AUTORISATION DE TRAVAIL = PERMIS D'INTERVENTION**
" MON analyse de risques pour MA sécurité "
A compléter par les intervenants et le donneur d'ordre
Pour toute intervention de maintenance ou opération non routinière non couverte par une consigne / un mode opératoire

N° ADT :

Intervenants /Evaluateurs 1 WB Entreprise Extérieure :

Nom :						
Visa début :						

Donneur d'ordre / Evalueur 2

Nom :	
Visa début :	

Personnel de la zone à informer

Nom :		
Visa début :		

Chargé de Consignation

Nom :	
Visa début :	

Description de l'intervention

Date :	Intervention : <input type="checkbox"/> MTN <input type="checkbox"/> Prod <input type="checkbox"/>	Demande de consignation (par chargé de consignation): <input type="checkbox"/> Pneumatique <input type="checkbox"/> Mécanique <input type="checkbox"/> Electrique <input type="checkbox"/> Autre : ↳ Attestation de consignation électrique obligatoire
Heure de début :	Description : _____	
Lieu / Zone :		

Si l'intervenant n'est pas **formé/habilité** à réaliser la consignation d'une énergie, il doit demander à ce qu'elle soit faite par un **chargé de consignation** (qui lui est formé/habilité pour cela)

MISE EN SÉCURITÉ ENERGIES		oui	non
(neutralisation des énergies, consignation des énergies)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANALYSE COMPLEMENTAIRE DE RISQUES (au verso)			
MISE EN SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE		oui	non
Préciser quoi et comment (point coupure commande/puissance, cadenas ...)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MISE EN SÉCURITÉ PNEUMATIQUE		oui	non
Préciser quoi et comment (vanne de coupure, purge, ...):		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MISE EN SECURITE MECANIQUE (inertie, charge suspendue,...)		oui	non
Préciser quoi et comment (dépose/maintien charge, calage, blocage, ...):		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AUTRES MISES EN SÉCURITÉ (hydraulique, chimique, gaz, ...)		oui	non
Préciser quoi et comment (énergie, point de coupure, ...):		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TEST DE REDEMARRAGE ÉQUIPEMENT ou VAT		<input type="checkbox"/>	OK

Mise En Sécurité Energies (MESE)

*Quelles sont les énergies ?

- Présentes ?
- Maintenues ?
- Résiduelles ?

*Quel est le bon niveau de mise en sécurité pour mon intervention ?



Est-ce que je peux me contenter d'une neutralisation des énergies, ou non, une consignation est nécessaire ?

*Est-ce que j'ai bien pris en compte les équipements amont/aval/dessus/dessous ?

Mise En Sécurité Energies (MESE)

MISE EN SÉCURITÉ ENERGIES		oui	non
(neutralisation des énergies, consignation des énergies)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE RISQUES (au verso)			
MISE EN SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE		oui	non
Préciser quoi et comment (point coupure commande/puissance, cadenas ...)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MISE EN SÉCURITÉ PNEUMATIQUE		oui	non
Préciser quoi et comment (vanne de coupure, purge, ...):		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MISE EN SECURITE MECANIQUE (inertie, charge suspendue,...)		oui	non
Préciser quoi et comment (dépose/maintien charge, calage, blocage, ...):		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AUTRES MISES EN SÉCURITÉ (hydraulique, chimique, gaz, ...)		oui	non
Préciser quoi et comment (énergie, point de coupure, ...):		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TEST DE REDEMARRAGE ÉQUIPEMENT ou VAT		<input type="checkbox"/>	OK

* Mise en Sécurité Mécanique :

Penser à :

-ce qui peut tomber (énergie gravitaire) :

produits ou matériels suspendus, pince, porte, poussoir, balancelle, cadre de housseuse, cercluse, presse, table élévatrice,...

-ce qui peut continuer à tourner : pale ventilateur, cylindre, tambour, rouleau, disque de scie,...

-ce qui est tendu / comprimé : câble, ressort,...

* A quoi sert le test de redémarrage ou la VAT ?

➔ à s'assurer que la mise en sécurité a été correctement réalisée !

INTERVENTION SOUS ÉNERGIES		oui	non
(énergies maintenues, machine en marche)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
⚠ RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT MAINTENANCE et RESP ÉQUIPE PROD			
Energies maintenues : _____			
Type (diagnostic, réglage, essai,...) : _____			
Analyse complémentaire de risques obligatoire (au verso)			
Intervention hors énergie impossible			
Intervenant habilité / intervention autorisée par hiérarchique			
Intervenant hors d'atteinte des mouvements (hors ligne de tir)			
1 intervenant + 1 surveillant près d'1 AU (travail à 2 minimum)			
Personnel de la zone informé de l'intervention et des risques			
Balisage de la zone d'intervention			
si un NON coché = STOP = intervention sous énergie non autorisée ← ⚠			

Intervention sous Energies

* Intervention sous énergies :

- = Energies maintenues
- = Zone en fonctionnement
- = Machine en marche

* Si 1 case cochée = NON :

cela signifie qu'un critère de base de sécurité n'est pas rempli
=> l'intervention sous énergies n'est pas autorisée

* Si intervention sous énergies

nécessaire et autorisée (cases cochées = OUI) :
=> l'analyse complémentaire de risques au verso de l'ADT est obligatoire



Attention :

Ce type d'intervention doit rester **l'EXCEPTION !**



Attention :

Ce type d'intervention est **réservée exclusivement à la Maintenance et au Chef d'équipe (REP)**

Risques Résiduels

- Thermique (flux air, vapeur, contact...)
- Espace Confiné (accumulation de gaz, asphyxie...)
- Rupture câble
- Pneumatique, Hydraulique (réservoir, bloqueur...)
- Ensevelissement (tranchée, excavation...)
- Autres :
- Electrique (condensateur, batterie...)
- Poids tension chaines, câbles, ...



***Y a-t-il des risques résiduels ?**

Nos installations contiennent un nombre important de composants avec un risque d'énergie résiduelle

Il y a de la place au verso ADT pour indiquer d'autres risques et détailler les mesures de sécurité, décrire un mode opératoire ou même faire un plan !

MANUTENTION DIFFICILE

MANUTENTION DIFFICILE (charge lourde, encombrante, difficile d'accès, instable...)	oui	non
ANALYSE COMPLEMENTAIRE DE RISQUES (au verso)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation / expérience de l'intervenant adaptées à la manutention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matériel de manutention adapté et en bon état	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Balisage de la zone d'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préciser (type de charge, moyens et méthode de manutention) :		

***Quel matériel, quelle organisation pour réaliser la manutention en sécurité de A à Z ?**



Il y a de la place au verso ADT pour décrire le mode opératoire ou faire un plan !

***Est-ce que j'ai bien pris en compte l'environnement dans lequel je vais manutentionner la charge ?**

RISQUES DE CHUTES TRAVAIL EN HAUTEUR

TRAVAIL EN HAUTEUR de plus de 1 m (travail en hauteur ou accès sur toiture)	oui	non
ANALYSE COMPLEMENTAIRE DE RISQUES (au verso)		
Utilisation plateforme, passerelle, PIR, marchepied		
<u>Sinon</u> :		
Utilisation nacelle+ vigie		
Utilisation échelle attachée et maintenue		
Utilisation autre moyen : _____		
Travail à 2 minimum		
Intervenants formés au travail en hauteur		
Matériel et EPI travail en hauteur adaptés et en bon état		
Préciser (matériels utilisés, mesures de sécurité, balisage,...) :		

si un NON coché = STOP = intervention en hauteur non autorisée

***Si 1 case cochée = NON**, cela signifie qu'un critère de base de sécurité n'est pas rempli => **le travail en hauteur n'est pas autorisé**

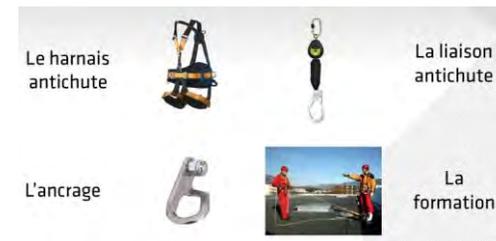
***Comment accéder en sécurité à la zone d'intervention?**

***Comment travailler en hauteur en sécurité ?**

***Si un des éléments de la chaîne de de sécurité est absent** cela signifie qu'un critère de base de sécurité n'est pas rempli => **le travail en hauteur n'est pas autorisé**

*** J'utilise une protection collective en priorité**

Utilisation nacelle+ vigie
Utilisation échelle attachée et maintenue
Utilisation autre moyen : Travail à 2 minimum
Intervenants formés au travail en hauteur
Matériel et EPI travail en hauteur adaptés et en bon état
Préciser (matériels utilisés, mesures de sécurité, balisage,...) :



*Coactivité :

Différentes personnes de **différents métiers** effectuent **différents travaux** ... dans une **même zone** !

***Si la coactivité est autorisée dans la zone, l'analyse complémentaire de risques est obligatoire**



Il faut évaluer les risques de chaque intervention mais aussi **les risques d'interférences** entre les différentes activités pour mettre en place des mesures de sécurité efficaces.

MANUTENTION DIFFICILE
(charge lourde, encombrante, difficile d'accès, instable...)

COACTIVITÉ	autorisée	interdite
(plusieurs interventions dans la zone)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préciser (quoi, balisage,...) : _____		

Coactivité => analyse complémentaire de risques <u>obligatoire</u> (au verso)		

LES AUTRE RISQUES



*Travaux points chauds
Permis feu*

AUTRES RISQUES SIGNIFICATIFS

Travail par points chauds (=> **établir permis de feu**)
 Ambiance (T°C élevée, éclairage insuffisant, air pollué,...)
 Zone ATEX / Enceinte confinée / Enceinte conductrice
 Poussières / Amiante / FCR / Produits chimiques
 Engins - Circulation
 Travail isolé
 Outil Outillage
 Autres : _____
ANALYSE COMPLEMENTAIRE DE RISQUES (au verso)

	oui	non

Autres Risques :

- Travail isolé
- Outil outillage
- Ambiance (T° élevée, air pollué, éclairage insuffisant ...°

*Y a-t-il d'autres risques ?

pour indiquer les risques et détailler les mesures de sécurité, décrire un mode opératoire ou même faire un plan !



Engins circulation



*Poussière de silice
FCR
Amiante*



<u>FIN D' INTERVENTION / REMISE EN SERVICE</u>			
<input type="checkbox"/>	Faire le tour de la zone / du chantier pour s'assurer que tous les intervenants ont fini leur travail		
<input type="checkbox"/>	Vérifier que les dispositifs de sécurité (carters, grilles, protecteurs,..) ont été remis en place		
<input type="checkbox"/>	Vérifier que le niveau de propreté et de rangement de la zone n'a pas été dégradé		
<input type="checkbox"/>	Vérifier que les intervenants sont sortis de la zone / du chantier et ont retiré leur matériel		
<input type="checkbox"/>	Enlever les calages, cadenas, panneaux, balisage		
<input type="checkbox"/>	Informier le personnel de la zone de l'autorisation de remise en service		
<input type="checkbox"/>	Remettre les énergies en service et s'assurer que l'installation est opérationnelle		
<input type="checkbox"/>	Heure de fin : _____		
Intervenants		Personnel de la zone informé (REP, opérateurs,...)	
Visa	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
fin :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A l'issue de l'intervention, la partie « Fin d'intervention / Remise en service » de l'ADT vous aide à :

- ✓ vous assurer que **vous laissez une installation opérationnelle et sécurisée**
- ✓ informer du **transfert de propriété** de la zone : Intervenant => Producteur

MERCI

MERCI de votre Participation !



**MON niveau de sécurité
est le reflet de
MA volonté de l'obtenir !**